

No. d'homologation LPA / ACIA : S.O. Fiche signalétique Codes de produits : 4946120, 4946122

Section I – Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit

Engrais a jardin pour fleurs 12-28-12

Nom du fabricant

Premier Tech Home & Garden Inc

Numéro de téléphone d'urgence :

1-800-268-2806, option 1

Adresse

1900 Minnesota Court, Unit 125

Numéro de téléphone pour renseignements :

1-800-268-2806

Mississauga, ON, L5N 3C9

Préparé par :

Service technique

Section II – Identification des dangers

Voie(s) de pénétration

Inhalation

Peau

Ingestion

Yeux

:

Yeux : Peut causer une irritation mineure et du larmoiement

Peau : Peut causer une irritation mineure

Ingestion : L'ingestion accidentelle peut causer : nausée, vomissements, diarrhée et douleurs abdominales.

Inhalation : L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.

Section III – Composition, renseignements et ingrédients

Ingrédients dangereux

CAS

% Poids

Ingrédients dangereux - Aucun

Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins

Inhalation : L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.

Permettre à la personne affectée de se reposer dans un endroit bien ventilé. Surveiller l'obstruction des voies respiratoires. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène si possible. Obtenir une assistance médicale si la personne ne se sent pas bien.

Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux en raison de son action mécanique. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste.

Ingestion : Si ingéré, laver la bouche avec de l'eau, à condition que la personne affectée soit consciente. Ne pas provoquer le vomissement à moins que cela n'ait été prescrit par un médecin. Contacter un médecin.

Contact avec la peau : Laver avec du savon et de l'eau. Obtenir une assistance médicale si la condition persiste.

Section V – Mesures en cas d'incendie

Inflammabilité : Non

Point d'éclair (méthode utilisée) : non déterminé

Limites d'inflammabilité : S.O.

LIE : S.O.

LSE : S.O.

Matériel d'extinction : eau

Produits de combustion dangereux : Ce produit est ininflammable mais il contient un oxydant et est susceptible d'intensifier un incendie.

Engrais a jardin pour fleurs 12-28-12

Procédures spéciales : Utiliser de grandes quantités d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel

Protection des gens : Utiliser des procédures de travail sécuritaire standards, incluant le port de vêtements de protection, de gants, de lunettes de sécurité et d'un appareil de protection respiratoire. Ne pas respirer la poudre et utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Bien se laver après l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : Empêcher la fuite ou le déversement de rejoindre les cours d'eau. Éviter de produire un nuage de poudre. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai et réutiliser.

Section VII – Manipulation et entreposage

Manipulation : Éviter de produire un nuage de poudre. Ne pas inhaler la poudre. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection. Bien se laver après manipulation.

Entreposage : Garder dans un endroit sec. Éviter de renverser de grandes quantités ou d'abîmer les sacs. Fournir une ventilation adéquate. Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles, des surfaces chaudes, des flammes nues ou d'autres sources d'inflammation. Tenir loin des matières combustibles.

Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle

Protection respiratoire (spécifier le type) :

Aucune normalement requise, mais si un nuage de poudre est produit, utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH ou la MSHA pour la poussière nuisible de ce type.

Ventilation : Non requise normalement dans des conditions d'utilisation normales.

Gants de protection : Non requis normalement dans des conditions d'utilisation normales.

Protection des yeux : Non requise normalement dans des conditions d'utilisation normales.

Vêtements et équipement de protection : Non requis normalement dans des conditions d'utilisation normales.

Section IX – Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Solide (poudre)	pH	4-4.5
Point d'ébullition	S.O.	Gravité spécifique (H ₂ O = 1)	Plus lourd que l'eau
Pression de vapeur (mm Hg)	ND	Point de fusion	S.O.
Solubilité dans l'eau	Soluble	Densité	ND
Apparence et odeur	couleur gris pâle, odeur de terre		

Section X – Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles, des surfaces chaudes, des flammes nues ou d'autres sources d'inflammation. Tenir loin des matières combustibles.

Incompatibilité (matières à éviter) : Aucunes. Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles, des surfaces chaudes, des flammes nues ou d'autres sources d'inflammation. Tenir loin des matières combustibles.

Décomposition ou sous-produits dangereux : aucuns connus

Polymérisation dangereuse : ne se produira pas

Section XI – Renseignements toxicologiques

Voies de pénétration :	Effets d'une exposition aiguë ou chronique :
INHALATION : L'inhalation répétée ou prolongée de poudre peut mener à une irritation des voies respiratoires.	
INGESTION : De grandes quantités doivent être ingérées avant que cela ne pose un risque pour la santé. Les effets d'une surexposition incluent : nausée, vomissements, diarrhée, faiblesse et convulsions.	
CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une aggravation mineure.	
ABSORPTION PAR LA PEAU : N'est pas normalement absorbé par la peau.	
CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une aggravation modérée. L'action abrasive des particules de poudre peut endommager les yeux.	
Propriété irritante du produit : peau – rash; yeux – irritation; respiration – toux.	
Capacité de sensibilisation : aucune preuve	Mutagénicité : inconnue
Cancérogénicité : inconnue	Produits synergétiques : ND
Tératogénicité : inconnue	Effets sur la reproduction : inconnus

Section XII – Renseignements écologiques

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Tenir loin des réserves d'eau, lacs, étangs, ruisseaux et rivières. Ce produit est un engrais et pourrait favoriser la croissance d'algues.

Section XIII – Renseignements sur l'élimination

Élimination : Ne pas éliminer dans les égouts, sur le sol ou dans une masse d'eau. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux, d'état/provinciaux et locaux. Les règlements peuvent différer d'un endroit à l'autre.

Classification déchets dangereux : S.O.

Section XIV – Renseignements sur le transport

Classification TMD : non réglementé

Section XV – Renseignements réglementaires

SIMDUT : Non contrôlé

Autres règlements : LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (LCPE) : Tous les ingrédients contenus dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances et peuvent être utilisés en vertu des dispositions de la LCPE.

Section XVI – Autres renseignements

Date d'émission originale : 1^{er} novembre 2018

Date de révision :

Renseignements supplémentaires : Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : www.premiertechhomeandgarden.com.